

ENTREPRISES

Vos tarifs au quotidien

Principales conditions tarifaires

En vigueur au 1^{er} janvier 2023

Prix public ne pouvant dépasser les montants
indiqués hors variation de TVA



SOMMAIRE

	Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte en euros	P.4
	Banque à distance	P.5
	Moyens et opérations de paiement	P.6
	Irrégularités et incidents	P.11
	Financements bancaires	P.12
	Épargne, titres et placements financiers	P.14
	Opérations à l'international	P.15
	Ingénierie sociale	P.19
	Dates de valeur	P.21
	Résoudre un litige	P.23



Ouverture, Fonctionnement et Suivi de votre compte en euros

Ouverture, clôture

Ouverture de compte courant	GRATUIT
Services bancaires de base ¹ : fournis dans le cadre du droit au compte : article L.312-1 et article D.312-5-1 du Code monétaire et financier	GRATUIT
Clôture/transfert de compte	GRATUIT

Gestion du compte

Commission de tenue de compte standard	27,00 €/MOIS
Commission de tenue de compte intermédiaire ²	52,00 €/MOIS
Commission de tenue de compte particulière ³	À PARTIR DE 52,00 € /MOIS
Commission de mouvements ⁴	0,082 À 0,20 % (MINI. 12,00 €/MOIS)
Commission du plus fort découvert	0,08 À 0,15 %
Frais de gestion de compte inactif ⁵	30,00 €/AN
Commission d'actualisation (du dossier juridique, économique, comptable et des lignes de trésorerie) ⁶	170,00 € HT/SIREN /AN (MAXI. 850,00 €)
Frais pour attestation au commissaire aux comptes	147,00 € HT
Facturation pour recherche de bénéficiaires effectifs	50€/BÉNÉFICIAIRE
Échelle d'intérêts	21,00 €/TRIMESTRE
Fusion des nombres	46,00 €/TRIMESTRE
Centralisation de trésorerie	NOUS CONSULTER
Frais de recherche de documents ⁷	
• Simple (1 page)	GRATUIT
• Complexé (de 2 à 4 pages)	11,83 € HT/PAGE
• Complexé (5 pages et plus)	SUR DEVIS
Relevé annuel des frais bancaires	GRATUIT
Frais d'envoi de courrier en recommandé	6,15 €

¹ Services bancaires de base : ces services comprennent l'ouverture, la tenue et la clôture du compte, un changement d'adresse par an, la délivrance à la demande de relevés d'identité bancaire, la domiciliation de virements bancaires, la fourniture mensuelle d'un relevé des opérations effectuées sur le compte, l'encaissement de chèques et de virements bancaires, les paiements par prélèvements SEPA, titre interbancaire de paiement SEPA ou par virement bancaire SEPA, ce dernier pouvant être réalisé aux guichets ou à distance, des moyens de consultation à distance du solde du compte, les dépôts et les retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte, une carte de paiement dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise permettant notamment le paiement d'opération sur internet et le retrait d'espèces dans l'Union Européenne, deux formules de chèques de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services, la réalisation des opérations de caisse.

² Dont relevé journalier, relevé de quinzaine, échelle d'intérêts, attestation au commissaire aux comptes.

³ En fonction de services personnalisés.

⁴ Du montant total des opérations passées au débit du compte, certaines écritures sont exonérées.

⁵ Frais prélevés annuellement sur chaque compte inactif, dans la limite du solde créditeur du compte.

⁶ En cas de structures appartenant à un même groupe, 170,00 € HT/SIREN avec un plafond de 850,00 € HT/an.

⁷ Pour toute demande de document ou de recherche dont le coût total est supérieur à 50 €, un devis préalable pourra être proposé, sur demande.

Relevés de compte

Péodicité	Papier	Électronique
Mensuelle ¹	GRATUIT	GRATUIT
Quinzaine ¹	1,60 €/MOIS	GRATUIT
Décade ¹	2,40 €/MOIS	GRATUIT
Tous les jours ouvrés ¹	0,80 €/RELEVÉ	GRATUIT
Rédition d'un relevé de compte	14,10 €/RELEVÉ	GRATUIT

Coffre fort

Frais de location de coffre-fort en agence (voir détail dans le catalogue exhaustif des tarifs)	DE 73,50 € HT À 452,83 € HT /COFFRE/AN
--	--



Banque à distance

Gestion du compte à distance par internet - Crédit Agricole En Ligne (CAEL) : abonnement mensuel²

CAEL Pro Base (consultation des comptes, virements internes au périmètre professionnel)	GRATUIT
CAEL Pro Rib Titres (CAEL Pro Base avec virements externes au périmètre professionnel, consultation et gestion des effets, ordres de bourses)	7,70 €/MOIS
CAEL Entreprise : CAEL Pro Rib Titres + tableau de bord de gestion	9,00 €/MOIS
Accès utilisateur délégué (accès donné à un tiers au Service Crédit Agricole En Ligne)	GRATUIT

Services d'échanges de données informatisées³

EDIWEB ³ Saisie, transmission et validation du fichier d'ordre (sens Client-banque)	14,90 €/MOIS
Droit d'accès, mise à disposition du relevé journalier d'opération, saisie, transmission et validation de fichier d'ordre (France et international)	19,00 €/MOIS

EBICS

Transmission et validation de fichiers d'ordres, relevés d'opérations

EBICS T	FORFAIT MENSUEL 42,00 €
EBICS TS	FORFAIT MENSUEL À PARTIR DE 44,00 €

SwiftNet

Forfait	110,00 €/MOIS
---------	---------------

¹ Envoi sous réserve d'un minimum d'une opération

² Hors coûts de traitement d'accès et/ou de communication du fournisseur d'accès internet..

³ Validation des fichiers d'ordre nécessitant en complément l'abonnement à un certificat numérique (3SKey, Mon certificat RGS, Ma signature EDI...). Hors coûts de traitement des opérations.

Certificats électroniques¹

Mon Certificat RGS** CERTEUROPE	237,00 € HT /POUR 3 ANS
Swift 3SKey (service de signature électronique) “Swift Secure Signature Key”, par token USB NG Pro	92,00 €/TOKEN POUR 3 ANS (MINI. 2 TOKENS)
Ma Signature EDI Premium sur mobile ²	3,15 €/MOIS

Validation électronique

Authentification forte par Code PIN	1,10 €/MOIS
-------------------------------------	-------------

Autre service

TRACÉO (portail de suivi des émissions de SCT, SDD et LCR)	NOUS CONSULTER
---	----------------

Moyens et opérations de paiement

Espèces

Retrait d'espèces au guichet	GRATUIT
Versement d'espèces au guichet	NOUS CONSULTER
Coffre connecté	NOUS CONSULTER
Change manuel : achat et vente de billets de banque	4 % (MINI. 4,95 € MAXI. 28,00 €)

Chèques

Frais d'envoi de chéquier à domicile :	
• pli simple	GRATUIT
• pli recommandé AR	7,90 €
Carnet de remises	GRATUIT
Remise de chèques	GRATUIT
Télécollecte chèque(s)	NOUS CONSULTER
Frais d'émission d'un chèque de banque ³	11,00 €
Confection de lettres-chèques (en fonction du nombre de chèques)	SUR DEVIS
Frais d'opposition sur chèque émis	15,80 €
Frais de recherche et copie de chèque émis ou reçu (3 par page)	
• Simple (1 page)	GRATUIT
• Complexé (de 2 à 4 pages)	11,83 € HT
• Complexé (5 pages et plus)	SUR DEVIS

¹ Les certificats permettent de signer électroniquement les opérations télé-transmises via EDI

² Téléchargement et accès gratuits de l'application Ma Signature EDI, hors coûts de communication selon opérateurs. L'utilisation de l'application nécessite l'ouverture d'un compte professionnel dans une Caisse Régionale, un abonnement EDI et la détention d'un certificat « Premium » obtenu dans le cadre de la souscription au contrat certificat signature Premium.

³ Gratuité limitée à 2 émissions par mois dans le cadre du droit au compte.

Monétique

Les cartes bancaires »»

Carte « Businesscard Mastercard »

• À débit immédiat	51,00 €/AN
• À débit différé	51,00 €/AN

Carte « Businesscard Executive Mastercard »

• À débit immédiat	121,50 €/AN
• À débit différé	121,50 €/AN

Envoi de la carte en recommandé avec avis de réception

(frais de poste inclus) à la demande du client	7,90 €
--	--------

Modification du plafond de la carte

GRATUIT

Rédition du code confidentiel

10,20 €

Commande de carte en urgence

GRATUIT

Refabrication de carte (en cas de détérioration)

GRATUIT



Bon à savoir !



Cartes / Cotisations

Pour toute souscription de plusieurs cartes de paiement sur un même compte, réduction de 50% sur la cotisation de la deuxième carte et des suivantes (réduction sur les cotisations les moins chères et sur le tarif de base).

Le logo »» vous indique les cartes disposant de la fonctionnalité sans contact. Il est possible de désactiver cette fonctionnalité sur l'application Ma Banque ou auprès de votre Conseiller.

Opposition de la carte

Frais de mise en opposition de la carte

• Par la banque	GRATUIT
• Par le titulaire	
• Par l'entreprise	

Retraits par carte en euro ¹ dans un pays de l'Espace Économique Européen ² (EEE)

Retrait d'espèces par carte au distributeur automatique de billets

du Crédit Agricole d'une autre banque

Carte Businesscard Mastercard à débit immédiat ou différé	GRATUIT	1,00 €/RETRAIT à partir du 5 ^e retrait/mois civil
---	---------	---

Carte Businesscard Executive Mastercard à débit immédiat ou différé	GRATUIT	GRATUIT
---	---------	---------

Autres retraits par carte ³

• Frais fixes	3,37 €/RETRAIT
• Frais variables	2,14 % du montant de l'opération
• Frais de change éventuels	

Montant minimum des frais en devise dans un pays de l'Espace Économique Européen (EEE) ou hors de l'EEE	6,70 €
---	--------

¹ Ou en devise équivalente : Devise suédoise ou en leu roumain (conformément au règlement européen n° 924/2009).

² Pays de l'Espace Économique Européen (cf. carte p.22).

³ Opérations de paiement hors champ d'application du règlement européen n°924/2009 du 16 septembre 2009.

Paiements par carte

Paiement par carte en euro¹ dans un pays de l'Espace Économique Européen² (EEE)

GRATUIT

Autres paiements par carte³

- Frais fixes
- Frais variables

0,23 €/OPÉRATION

2,14% du montant de l'opération

Acceptation des paiements par carte en euro

Frais d'adhésion aux réseaux monétiques

NOUS CONSULTER

Commission sur chiffre d'affaires

- En proximité
- À distance

NOUS CONSULTER

Relevé des commissions cartes

- Envoi relevé hebdomadaire
- Envoi relevé mensuel détaillé (selon règlementation IFR*)
- Envoi relevé annuel

NOUS CONSULTER

* IFR : Interchange Fee Regulation règlement européen

Équipements monétiques de proximité

Up2pay Mobile⁴

NOUS CONSULTER

Up2pay Caisse Digitale⁵

Up2pay Fidélité⁶

TPE Fixe IP ADSL

NOUS CONSULTER

TPE Portable IP ADSL

TPE Portable GPRS

EN FONCTION DU

TPE Éditeur lecteur de chèques

NIVEAU DE SERVICE ET
DES OPTIONS RETENUES

¹ Ou en devise équivalente : Devise suédoise ou en leu roumain (conformément au règlement européen n° 924/2009).

² Pays de l'Espace Économique Européen (cf. carte p.22).

³ Opérations de paiement hors champ d'application du règlement européen n°924/2009 du 16 septembre 2009.

⁴ Up2pay Mobile fonctionne à partir d'une application téléchargée sur votre smartphone ou votre tablette, connectée en Bluetooth à un lecteur de cartes bancaires. Up2pay Mobile est une offre monétique soumise à conditions générales et tarifaires, nécessitant la signature préalable d'une convention de compte et d'un contrat d'acceptation en paiement de proximité avec votre Caisse régionale ainsi qu'un contrat de fourniture et prestations Up2pay Mobile avec AVEM (Société par Actions Simplifiée à associé unique, au capital de 7.680.270 €, dont le siège social est situé au 14 rue Louis Bleriot 35 172 Bruz Cedex, immatriculée au RCS de Rennes sous le n° 330 447 236).

⁵ Up2pay Caisse Digitale fonctionne à partir d'une application téléchargée sur votre tablette numérique et d'un lecteur de carte connecté. Up2pay Caisse Digitale est une offre monétique soumise à conditions générales et tarifaires, nécessitant la signature préalable d'une convention de compte et d'un contrat d'acceptation en paiement de proximité avec votre Caisse régionale ainsi qu'un contrat de fourniture et prestations Up2pay Caisse Digitale avec AVEM.

⁶ Up2pay Fidélité est une offre monétique soumise à conditions générales et tarifaires, nécessitant la signature préalable d'une convention de compte et d'un contrat d'acceptation de paiement de proximité avec votre Caisse régionale, d'un contrat de service Up2pay Fidélité avec AVEM et un terminal de paiement compatible.

Services de paiement à distance ou en ligne

Up2pay par lien¹ (paiement à distance)

[NOUS CONSULTER](#)

Up2pay e-transactions² (solution de paiement en ligne)

- Offre Access

- Abonnement mensuel
- Coût par transaction du traitement monétique
- Commission carte sur flux

17,00 € HT

0,15 €

[NOUS CONSULTER](#)

- Offre Premium

- Abonnement mensuel
- Coût par transaction du traitement monétique
- Commission carte sur flux

20,00 € HT

0,15 €

[NOUS CONSULTER](#)

- Frais d'impayés carte sur vente à distance

[NOUS CONSULTER](#)

Prélèvements SEPA³ (SDD)⁴ émis

Demande d'un Identifiant Crédancier SEPA³ (ICS) auprès de la Banque de France

49,00 €

Domiciliation des prélèvements SEPA³ (hors B to B)

GRATUIT

Prélèvements SEPA³ télétransmis à l'encaissement⁵

- Par fichier transmis
- Traitement à l'unité

GRATUIT

- par prélèvement SDD Core
- par prélèvement SDD B to B

0,28 €

0,32 €

Abonnement pack prélèvement⁶ SEPA³

- pack prélèvement confort

1,30 €/MOIS

- pack prélèvement confort plus (offre qui n'est plus commercialisée)

2,00 €/MOIS

Traitement des rejets :

- Impayé SEPA³ à la charge du remettant

15,20 €

- Rejet technique

GRATUIT

- Représentation automatique des impayés prélèvements CORE

[NOUS CONSULTER](#)

Prélèvements SEPA³ (SDD)⁴ reçus

Enregistrement d'une autorisation de prélèvement SEPA³ B to B

10,90 €

Autorisation de paiement par prélèvement SEPA³ SDD⁴ CORE

- Mise en place, mise à jour, suppression

GRATUIT

Frais par paiement d'un prélèvement SEPA³

GRATUIT

Opposition sur SDD⁴

- Sur internet

GRATUIT

- En agence

GRATUIT

Rejet de prélèvement à la demande du client

GRATUIT

¹ Up2pay par lien, Offre soumise à conditions nécessitant de détenir une convention de compte au Crédit Agricole et de signer un contrat d'acceptation en paiement à distance sécurisé par cartes Up2Pay par lien.

² Up2pay e-transactions : Solution d'encaissement nécessitant de détenir un compte bancaire professionnel dans votre Caisse Régionale, et de signer un contrat d'acceptation en paiement à distance sécurisé par cartes de paiement avec l'option de Services Up2pay e-Transactions. Les encaissements se font exclusivement en Euro.

³ Pays de la zone SEPA (cf. carte en p. 22) :

- Pays de l'Union Européenne en zone euro : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre (partie grecque), Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie.

- Pays de l'Union Européenne en zone non euro : Bulgarie, Croatie, Danemark, Hongrie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Suède.

- Royaume-Uni.

- Pays de l'AEL (Association Européenne de Libre Echange) : Islande, Norvège, Liechtenstein et Suisse.

- Pour la France : départements et régions d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion et Mayotte), territoires de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et la partie française de Saint-Martin.

- Principauté de Monaco, Saint Marin, île de Jersey, île de Guernesey, île de Man, le Vatican et Andorre.

⁴ Le SDD (SEPA Direct Débit ou prélèvement européen) permet d'effectuer des prélèvements en euros entre comptes situés dans l'espace SEPA, y compris en France, sans limite de montant. Il doit comporter impérativement les coordonnées IBAN et le BIC dans certains cas.

⁵ Si Télétransmission EDIWEB, SwiftNet, EBICS T ou EBICS TS.

⁶ La souscription au « Pack Prélèvement » nécessite la souscription au préalable au service EDIWEB.

Virements SEPA¹ (SCT) émis

Virement libellé en euros non urgent émis vers un pays de l'Espace Économique Européen² soumis au règlement CE n° 924/2009 et Monaco (zone SEPA³)

ÉMISSION D'UN VIREMENT SEPA OCCASIONNEL	Internet ³	Agence
Frais par virement occasionnel		
• Vers un compte détenu au sein de la Caisse régionale	GRATUIT	GRATUIT
• Vers un compte Crédit Agricole hors Caisse régionale	GRATUIT	GRATUIT
• Vers un compte d'une autre banque	GRATUIT	3,97 €
ÉMISSION D'UN VIREMENT SEPA PERMANENT	Internet ³	Agence
Frais de mise en place d'un virement permanent		
• Vers un compte détenu au sein de la Caisse régionale	GRATUIT	GRATUIT
• Vers un compte Crédit Agricole hors Caisse régionale	GRATUIT	GRATUIT
• Vers un compte d'une autre banque	GRATUIT	GRATUIT
Frais par virement permanent		
• Vers un compte détenu au sein de la Caisse régionale	GRATUIT	GRATUIT
• Vers un compte Crédit Agricole hors Caisse régionale	GRATUIT	1,44 €
• Vers un compte d'une autre banque	GRATUIT	GRATUIT
Modification d'un virement permanent		
Frais par virement sur support télétransmis (EDIWEB ou EBICS)⁴		0,16 €
Demande de rappel de virement SEPA à l'initiative du donneur d'ordre		NOUS CONSULTER

Virements de trésorerie

Virement de Trésorerie (compensé)	
• papier	13,80 €
• télétransmis EBICS / EDIWEB ⁴	5,35 €

Autres moyens de paiements

Facture Acceptée à Échéance (FAE)	NOUS CONSULTER
SCT instant Payment (virement instantané)	1,00 €/OPÉRATION

Effets de commerce à l'encaissement ou à l'escompte

Support papier :	
• traitement par remise d'effet	3,70 €
• présentation à l'acceptation, par effet	6,90 €
Télétransmission (EDIWEB ou EBICS) ⁴	
• traitement par remise d'effet	0,65 €
• présentation à l'acceptation, par effet	0,55 €
Support Crédit Agricole En Ligne ³	
• présentation à l'acceptation, par effet	0,85 €
Prorogation, réclamation, avis de sort	18,25 €
Changement de domiciliation	18,25 €
Commission d'incident, par effet	18,25 €

¹ Pays de la zone SEPA (cf. carte en p. 22) :

- Pays de l'Union Européenne en zone euro : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre (partie grecque), Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie.

- Pays de l'Union Européenne en zone non euro : Bulgarie, Croatie, Danemark, Hongrie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Suède.

- Royaume-Uni.

- Pays de l'AEE (Association Européenne de Libre Echange) : Islande, Norvège, Liechtenstein et Suisse.

- Pour la France : départements et régions d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion et Mayotte), territoires de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et la partie française de Saint-Martin.

- Principauté de Monaco, Saint Marin, Ile de Jersey, Ile de Guernesey, Ile de Man, le Vatican et Andorre.

² Pays de l'Espace Économique Européen (cf. carte en p. 22)

³ Pour les clients titulaires de Crédit Agricole En Ligne – CAEL.

⁴ Si Télétransmission EDIWEB, SwiftNet, EBICS T ou EBICS TS.



Irrégularités et incidents

Incidents de fonctionnement sur compte

Commission d'intervention¹	
• par opération	9,20 € (maxi. 3/JOUR)
Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté	15,35 €
Frais d'enregistrement d'Interdiction Bancaire (IB) initiée par une autre banque	30,70 €
Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision (comprenant les frais pour lettre d'information préalable, la gestion du dossier d'interdiction bancaire, le blocage de provision, l'édition d'un certificat de non paiement et la déclaration de mainlevée auprès de la Banque de France), par chèque impayé²	
• D'un montant ≤ 50 €	30,00 €
• D'un montant > 50 €	50,00 €
Frais pour paiement d'un chèque émis par le client en contravention avec son Interdiction Bancaire (IB)	23,45 €
Chèque revenant impayé pour motif autre que sans provision	GRATUIT
Frais d'opposition sur chèque par l'émetteur	15,80 €
Frais d'opposition sur prélèvement par l'émetteur	GRATUIT
Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision (commission d'intervention incluse), par prélèvement³	
• Si l'opération est < 20,00 €	MONTANT DE L'OPÉRATION
• Si l'opération est ≥ 20,00 €	20,00 €
Frais de rejet de prélèvement pour un motif autre que défaut de provision	3,97 €
Frais de rejet de virement pour défaut de provision (virement différé ou permanent)	GRATUIT
Frais de rejet d'effet au paiement	29,50 €
Retour impayé LCR/BOR	18,50 €
Agios sur découvert non autorisé⁴	NOUS CONSULTER
Frais par saisie attribution ou conservatoire	67,55 €
Frais par saisie administrative à tiers détenteur	10 % DU MONTANT DU AU TRESOR PUBLIC, DANS LA LIMITE D'UN PLAFOND DE 67,55 €

¹ Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier : présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...

² Gratuité en cas de nouveau rejet du même chèque dans le délai de 30 jours suite à la première présentation.

³ En cas de nouveau rejet du même ordre de paiement, et sur justification par tous moyens, la commission d'intervention et les frais de rejet liés à cette nouvelle présentation sont remboursés intégralement sur demande écrite du client.

⁴ Plafonné au taux de l'usure. Les taux d'usure sont à votre disposition gratuitement en agence.

Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque pour usage abusif

GRATUIT

Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire

7,60 €



Financements bancaires

Découvert autorisé - par ligne de crédit

Frais de dossier pour mise en place¹

0,50 % (MINI. 125,00 €)

Commission de plus fort découvert²

0,08 % À 0,15 %

Commission de confirmation

DE 0,70 % À 1 %

Intérêts débiteurs

NOUS CONSULTER

Escompte - par ligne de trésorerie

Frais de dossier pour mise en place¹

0,50 % (MINI. 125,00 €)

Intérêts d'escompte

NOUS CONSULTER

• Minimum par effet³

8,70 €

Affacturage⁴

Affacturage classique

NOUS CONSULTER

Affacturage Eurofactor Entreprise

NOUS CONSULTER

Affacturage confidentiel ligne à ligne

NOUS CONSULTER

Reverse factoring

NOUS CONSULTER

Rechargement de balance

NOUS CONSULTER

Crédit court terme

Frais de dossier crédit court terme¹

0,50 % (MINI. 125,00 €)

Commission de confirmation autre que découvert

0,50 % /AN

(MINI. 12,00 €/TRIMESTRE)

Intérêts

NOUS CONSULTER

Dailly

Frais d'étude de dossier¹

0,50 % (MINI. 125,00 €)

Frais par bordereau de remise de cession de créances

9,43 € /REMISE

Frais par facture cédée

22,55 €

Intérêts débiteurs

NOUS CONSULTER

Frais pour notification

22,55 € /CRÉANCE

Impayés

30,75 € /CRÉANCE

Acceptation de créances

22,55 € /CRÉANCE

¹ Du montant du financement accordé auxquels s'ajoutent les frais de garantie.

² Du plus fort découvert de chaque mois, prélèvement trimestriel plafonné à 50 % des intérêts débiteurs du trimestre. Dans la limite du plafond de taux réglementaire.

³ Auxquels s'ajoutent les frais d'opérations LCR/BOR.

⁴ Crédit Agricole Leasing & Factoring, adresse postale : 12 place des États Unis - CS 20001 - 92548 Montrouge Cedex - France Siège social : 12 place des États-Unis - 92120 Montrouge France. Société Anonyme au capital de 195 257 220 Euros. R.C.S. Nanterre 692 029 457. Société agréée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution. Société de courtage d'assurances - N° Orias 07 030 220 (www.orias.fr).

Crédit Moyen Long Terme d'investissement¹

Frais d'étude de dossier Moyen Long Terme	
• Contrat standard	1 % (MINI : 240,00 €)
• Contrat personnalisé	1 % (MINI : 530,00 €)
Frais d'étude de dossier de crédit-bail mobilier et immobilier	1 % (MINI : 145,00 €)
Frais d'étude de dossier expertise photovoltaïque	NOUS CONSULTER
Frais d'expertise méthanisation	NOUS CONSULTER

Aval et cautionnement bancaire

Engagement par signature : garantie à première demande, garantie de bonne exécution, caution de remboursement d'avance, caution de restitution d'acompte, caution douanes, caution fiscale, caution fournisseurs...

Taux de commission	2,00 % DU MONTANT DE L'ENGAGEMENT
Frais d'acte standard	35,00 €
Frais d'acte spécifique ou complexe	À PARTIR DE 108,00 €
Frais d'acte de garantie de passif	À PARTIR DE 175,00 €
Service e-caution	NOUS CONSULTER

Garanties

Nantissement de fonds de commerce ou garantie hypothécaire ²	
• Mise en place	GRATUIT
• Mainlevée partielle ou totale	147,00 €
Nantissement ou Mainlevée ² de produits financiers (DAT, compte titre, assurance vie) :	
• Détenus au Crédit Agricole	NOUS CONSULTER
• Détenus Hors Crédit Agricole	NOUS CONSULTER
Nantissement ou Mainlevée de parts sociales ou de compte-titres financiers (actions de société)	NOUS CONSULTER
Gage ² :	
• Mise en place	GRATUIT
• Mainlevée partielle ou totale	67,80 €/CONTRAT
Frais d'envoi du courrier en recommandé	7,90 €
Frais de prise de garantie pour compte commun hors syndication	155,00 €/BANQUE (HORS FRAIS DE GARANTIE)

Autres frais

Modification sur financement réalisé	
• Simple (compte à débiter, date d'échéance, périodicité...)	GRATUIT
• Complexé (changement d'entité juridique, garantie, durée, emprunteur, objet...)	102,50 € + 47,20 €/PRÊT SUPPL. (MAXI. 235,00 €)
Réaménagement de prêts Entreprises	2 % DU CAPITAL RESTANT DÛ (MINI 1300,00 €)

¹ Du montant du financement accordé auxquels s'ajoutent les frais de garantie

² Hors frais externes éventuels (frais de greffe, frais notariés, frais fiscaux...) et/ou le cas échéant, hors frais de notification par lettre recommandée avec AR

Réédition de document	26,30 €
Réédition de tableau d'amortissement	GRATUIT
Forfait de réédition des attestations annuelles des intérêts	26,30 €
Édition de décompte de prêt	14,85 €/LIGNE (MAXI. 3 LIGNES)
Attestations diverses concernant le prêt	14,75 €/ATTESTATION
Lettre d'information annuelle des cautions (par an, par caution, par prêt)	GRATUIT
Demande de dérogation aux covenants hors syndication	0,15 % DU CAPITAL RESTANT DÛ (MINI. 518,00€/SIREN)
Frais d'appel d'échéance (autre que mensuel)	5,00 €/ÉCHÉANCE
Modification de prêt sans avenant suite à un mouvement d'associé	41,90 €/MOUVEMENT
Mise en place d'une pause d'échéance non contractuelle	52,00 €



Épargne, titres et placements financiers

Épargne disponible

Compte Excédent de Trésorerie	NOUS CONSULTER
Mandat de gestion Actitrésorerie	NOUS CONSULTER
Souscription et vente de SICAV et FCP	NOUS CONSULTER
Transfert total ou partiel de compte-titre dans un autre établissement	106,25 HT/COMpte

Les droits de garde seront prélevés sur le compte du client au mois de mars 2024 et calculés sur la valeur des titres comptabilisés au 31 décembre 2023.

Les placements financiers : droits de garde

PAR AN, PAR COMPTE TITRES		
	Valeurs du Groupe Crédit Agricole	Valeurs hors Groupe Crédit Agricole
Commission proportionnelle au montant du portefeuille ¹	0,25 %	0,42 %
Frais par ligne de titre coté ¹	GRATUIT	4,17 € HT

Montant des droits de garde (commission + frais par ligne) au minimum de 16,67 € HT et au maximum de 320,00 € HT

¹ Gratuit pour les parts sociales, les actions Crédit Agricole S.A. et les Certificats Coopératifs d'Investissement Atlantique Vendée. Les détenteurs d'un mandat de gestion sont exonérés des droits de garde.



Opérations à l'international

Les opérations mentionnées dans ce document ne représentent qu'une partie des produits et services proposés par la Caisse régionale. Nos conseillers du Centre d'Affaires Internationales des Pays-de-la-Loire et de la Normandie sont à votre disposition pour vous renseigner sur les offres de services que nous pouvons vous proposer.

Compte en devises

Frais de tenue de compte	27,00 €/MOIS
Commission de mouvements ¹	0,082 % À 0,20 %
Frais de tenue de compte inactif en devises	30,00 €/AN

Aide à l'ouverture d'un compte à l'international

- Zone SEPA ²
- Hors zone SEPA ²
- Groupe Crédit Agricole

[NOUS CONSULTER](#)

Avance en devise

Frais de dossier	67,50 €
------------------	---------

Change

Opération de couverture de change

(hors commission de change)

• frais de dossier (achat ou vente à terme, Flexigain, Flexiterme et Option)	67,50 €
• commission de tirage Flexigain et flexiterme	18,00 €

Commission de change : toutes les négociations de devises supportent une commission de change	0,10 % (MINI. 17,20 €)
---	---------------------------

¹ Du montant total des opérations passées au débit du compte, certaines écritures sont exonérées.

² Pays de la zone SEPA (cf. carte en p. 22) :

- Pays de l'Union Européenne en zone euro : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre (partie grecque), Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie.
- Pays de l'Union Européenne en zone non euro : Bulgarie, Croatie, Danemark, Hongrie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Suède.
- Royaume-Uni.
- Pays de l'AELE (Association Européenne de Libre Echange) : Islande, Norvège, Liechtenstein et Suisse.
- Pour la France : départements et régions d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion et Mayotte), territoires de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et la partie française de Saint-Martin.
- Principauté de Monaco, Saint Marin, Ile de Jersey, Ile de Guernesey, Ile de Man, le Vatican et Andorre.

Moyens de paiements - encaissement/export¹

Virements reçus hors zone SEPA ²	15,00 €/VIREMENT
Remise de chèques payables sur l'étranger :	
• « sauf bonne fin » (en euro ou en devises) : % par chèque	0,10 %
- mini.	24,00 €
- maxi.	110,00 €
• « crédit après encaissement » : % par chèque	0,10 %
- mini.	24,00 €
- maxi.	110,00 €
• frais d'impayé sur chèque remis	38,20 €
Effets	
• commission d'encaissement par effet	0,15 %
- mini.	24,00 €/EFFET
- maxi.	110,00 €/EFFET
• commission d'acceptation	38,20 €
• frais d'impayé par effet remis	38,20 €

Crédit documentaire export³

Commission (sur le montant de l'opération) ou forfait :

• notification	0,10 % (MINI. 117,00€)
• confirmation	NOUS CONSULTER
• levée de document	0,15 % (MINI. 148,00 €)
• modification (hors montant et durée)	0,10 % (MINI. 117,00€)
• modification (montant et/ou durée)	NOUS CONSULTER
• commission de transmission	75,00 €
• mise en conformité des documents à la demande expresse du client	90,00 €
• paiement du crédoc	NOUS CONSULTER
• frais de Swift	SELON DOSSIER (MINI. 20,00 €)
• frais de banque étrangère	NOUS CONSULTER

Remise documentaire export³

Commission d'encaissement	0,20 % (MINI. 50,00 € MAXI. 248,00 €)
Commission d'acceptation	38,20 €
Frais d'impayé par effet remis	38,20 €

Garantie bancaire reçue

(à première demande et garantie "stand by")

Commission (sur le montant de l'opération) ou forfait :

• Notification, modification	0,10 % (MINI. 117,00€ MAXI. 250,00 €)
• Mise en jeu	0,20 % (MINI. 160,00 €)
• Mainlevée de garantie	40,00 €

¹ Pour tout type de paiement reçu, des frais peuvent éventuellement être déduits du montant payé par les correspondants bancaires étrangers.

² Pays de la zone SEPA (cf. carte en p. 22) :

- Pays de l'Union Européenne en zone euro : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre (partie grecque), Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie.
 - Pays de l'Union Européenne en zone non euro : Bulgarie, Croatie, Danemark, Hongrie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Suède.
 - Royaume-Uni.
 - Pays de l'AEL (Association Européenne de Libre Echange) : Islande, Norvège, Liechtenstein et Suisse.
 - Pour la France : départements et régions d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion et Mayotte), territoires de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et la partie française de Saint-Martin.
 - Principauté de Monaco, Saint Marin, Ile de Jersey, Ile de Guernesey, Ile de Man, le Vatican et Andorre.
- ³ Pour tout type de paiement reçu, des frais peuvent éventuellement être déduits du montant payé par les correspondants bancaires étrangers.

Moyens de paiement - paiement/import

Virements hors zone SEPA ¹	0,10 % (MINI. 17,50 € MAXI. 90,00 €)
+ option frais « Share » (seuls les frais du Crédit Agricole Atlantique Vendée sont à la charge du donneur d'ordre)	GRATUIT
+ option frais « Our » (tous les frais y compris ceux des banques étrangères sont à la charge du donneur d'ordre)	17,20 €
Frais de mise en place d'un virement non SEPA permanent	8,90 €
Émission de chèques à l'étranger	NOUS CONSULTER
Commission de paiement par effet :	0,15 %
• mini.	24,00 €/EFFET
• maxi.	110,00 €/EFFET
• commission d'acceptation	38,20 €

Crédit documentaire import

Commission (sur le montant de l'opération) ou forfait :	
• ouverture (augmentation/prorogation)	1,30 % L'AN (MINI.117,00 €)
• Frais de Swift (émission de crédits documentaires import)	48,00 €
• utilisation (levée de document)	0,13 % (MINI. 117,00 €)
• modification (hors montant et durée)	117,00 €
• modification (montant et/ou durée)	1,30 % L'AN (MINI.117,00 €)
• Frais de Swift de modification	23,00 €
• commission d'irrégularité(s) à la charge du bénéficiaire	125,00 €
• frais de paiement à la charge du bénéficiaire	32,00 €

Remise documentaire import

Commission d'encaissement	0,20 % (MINI. 44,00 € MAXI. 145,00 €)
Commission d'acceptation	38,20 €

Garantie bancaire émise

• commission d'engagement (sur le montant de l'opération)	1,80 % L'AN (MINI. 117,00 €)
• frais d'acte standard	70,00 €
• frais d'acte spécifique	140,00 €
• frais d'acte de transmission	22,00 €
• modification (hors montant et durée)	52,00 €
• modification (montant et/ou durée)	1,80 % L'AN (MINI. 117,00 €)
• mise en jeu	NOUS CONSULTER
• mainlevée de garantie	70,00 €

¹ Pays de la zone SEPA (cf. carte en p. 22) :

- Pays de l'Union Européenne en zone euro : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre (partie grecque), Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie.
- Pays de l'Union Européenne en zone non euro : Bulgarie, Croatie, Danemark, Hongrie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Suède.
- Royaume-Uni.
- Pays de l'AEE (Association Européenne de Libre Echange) : Islande, Norvège, Liechtenstein et Suisse.
- Pour la France : départements et régions d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion et Mayotte), territoires de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et la partie française de Saint-Martin.
- Principauté de Monaco, Saint Marin, Ile de Jersey, Ile de Guernesey, Ile de Man, le Vatican et Andorre.

Frais de port

Frais de port :	
• frais de courrier express international	SELON DOSSIER (MINI. 45,00 €)
• frais de courrier express France	SELON DOSSIER (MINI. 22,00 €)

Opérations effectuées du fait de la réglementation internationale

Analyse, recherche, investigations sur opérations liées à la réglementation concernant les sanctions internationales (selon la complexité des traitements effectués)	NOUS CONSULTER
--	----------------

Divers

Copie de virement Swift	NOUS CONSULTER
Demande de copies	NOUS CONSULTER
Frais de recherches et d'investigations	NOUS CONSULTER
• demande de sort sur transfert	10,70 €
• recherche de fonds	22,00 €
• réparation sur virement reçu	5,25 €
• renseignements commerciaux à l'international	NOUS CONSULTER
Crédit Agricole Trade Club	
• accès au portail ca-Tradoclub de mise en relation B to B	GRATUIT
Cash Management International	NOUS CONSULTER
Ouverture de compte à l'étranger	170,00 €
Bons de cession, cautions pour absence de documents, attestations	23,00 €
Option : envoi par mail d'avis de réception de fonds et/ou de transfert de fonds	17,50 €
Accès CRÉDOC en ligne	GRATUIT
Accès Crédit Agricole Change en ligne	GRATUIT

Dates de valeur

Encaissements

- Rapatriement
- Remise de chèque
- Remise d'effet

DATE INDICUÉE PAR LA

BANQUE ÉTRANGÈRE

JR CAI¹ + 6 JO²

DATE INDICUÉE PAR LA

BANQUE ÉTRANGÈRE

Décaissements

- Transfert
- Chèque émis
- Effet domicilié

JR CAI¹

JR CAI¹

JR CAI¹

Ingénierie sociale

Dispositifs collectifs ou individuels avec des solutions standardisées, modulaires de branches, packagées ou sur mesure

Épargne salariale

Intéressement

[NOUS CONSULTER](#)

Participation

[NOUS CONSULTER](#)

Versement volontaire + Abondement

[NOUS CONSULTER](#)

Plan d'Épargne Entreprise (PEE)

[NOUS CONSULTER](#)

Plan d'Épargne Inter-Entreprises (PEI)

[NOUS CONSULTER](#)

Épargne retraite

Plan d'Épargne Retraite Collectif (PERCOL)

[NOUS CONSULTER](#)

Plan d'Épargne Retraite collectif Inter-Entreprises (PERCOL-I)

[NOUS CONSULTER](#)

Plan d'Épargne Retraite Obligatoire (PER O)

[NOUS CONSULTER](#)

Indemnités Fin de Carrière (IFC)

[NOUS CONSULTER](#)

¹ JR CAI = Jour de Réception au Centre Affaires Internationales à Angers

² JO = Jour Ouvré

Assurances de votre activité professionnelle et de vos biens

Multirisques Entreprise (MRE) ¹

- Responsabilité civile professionnelle, d'exploitation...
- Assurance dommages (bâtiment, équipement, stock...)
- Perte d'exploitation

[NOUS CONSULTER](#)

Assurance construction ²

- Dommage Ouvrage (DO)
- Tous risques chantier (TRC)
- Responsabilité Civile Maître d'Ouvrage (RCMO)

[NOUS CONSULTER](#)

Assurance protection BTP ²

- Décennale
- Responsabilité Civile des professionnels du bâtiment

[NOUS CONSULTER](#)

Responsabilité civile des mandataires sociaux ¹ (RCMS)

[NOUS CONSULTER](#)

Cyber-protection ¹

[NOUS CONSULTER](#)

Assurance flotte de véhicule ¹ (camions, VL, engins.....)

[NOUS CONSULTER](#)

Assurance véhicules pro ¹

[NOUS CONSULTER](#)

Mission collaborateurs ¹

[NOUS CONSULTER](#)

Pack pro NEXECUR ³ (télésurveillance)

[NOUS CONSULTER](#)

Assurances de personnes

Protection du dirigeant

- Assurance décès ⁴
- Assurance homme clé ⁴
- Santé individuelle ¹
- Indemnités journalières ⁴
- Assurance des accidents de la vie pro ¹

[NOUS CONSULTER](#)

Protection collective des salariés ⁴

- Santé collective
- Prévoyance collective

[NOUS CONSULTER](#)

¹ Les contrats d'assurance dommages sont assurés par PACIFICA, filiale d'assurances dommages de Crédit Agricole Assurances. PACIFICA, S.A. au capital entièrement libéré de 442.524.390 euros, entreprise régie par le Code des Assurances. Siège social : 8 boulevard de Vaugirard - 75724 Paris Cedex 15. 352 358 865 RCS Paris. Conditions et événements garantis indiqués au contrat.

² Contrat assuré par la Caisse d'Assurances Mutualées du Crédit Agricole (CAMCA), société d'assurance mutuelle à cotisations variables, entreprise régie par le Code des Assurances, soumise au contrôle de l'ACPR 4 place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris Cedex 09, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro SIRET 784 338 527 00053, dont le siège social est situé 53, rue La Boétie, 75008 Paris.

³ Prestation exécutée par NEXECUR PROTECTION (pour lequel le Crédit Agricole agit en qualité de mandataire), SAS au capital de 12 547 360 euros, Siège social : 13, rue de Belle Ile 72190 COULAINES, SIREN 799 869 342 RCS LE MANS, Autorisation d'exercer CNAPS AUT-072-2113-07-09-20140389180 « l'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient ».

⁴ Les contrats d'assurance sont assurés par PREDICA, filiale d'assurance de personnes de Crédit Agricole Assurances. PREDICA S.A au capital entièrement libéré de 1 029 934 935 euros, entreprise régie par le Code des Assurances. Siège social : 16 Boulevard Vaugirard – 75015 PARIS. 334 028 123 RCS Paris.



Dates de valeur

Encaissements

Versement d'espèces	JOA
Remise de chèque(s)	JT + 1JC
Remise carte bancaire	JC + 1
Remise de LCR/BOR à l'encaissement, à l'escompte en compte et l'escompte en valeur	E ¹
Remise de LCR/BOR à l'escompte classique	JC ²
Virement reçu	Date de réception des fonds
Remise d'avis de prélèvement SDD Core et BtoB	E ³

Décaissements

Retrait d'espèces	J
Chèque émis	JT
Chèque de banque	J
LCR/BOR domicilié présenté à l'échéance	E ⁴
LCR/BOR domicilié présenté au-delà de l'échéance de présentation	Jour de présentation
Émission d'un virement en faveur d'un compte	DE
Paiement d'un avis de prélèvement SDD Core et BtoB	E ⁴

E: Date d'Échéance

BOR: Billet à Ordre Relevé

DE: Date d'Exécution

RAR: Recommandé avec Accusé de Réception

J: Jour de retrait au guichet

JOA: Jour Ouvré de l'Agence

OC: Ouverture de Crédit

EDI: Échange de Données Informatisées

JO: Jour Ouvré

JC: Jour Calendaire

LCR: Lettre de Change Relevé

JT: Jour de Traitement

¹ Avec un minimum de 5 JO entre la date de traitement et la date d'échéance.

² Le décompte des agios se fait à partir de la date de valeur incluse appliquée à la remise, jusqu'au lendemain inclus de la date d'échéance. Si la date d'échéance tombe un jour non ouvré, elle est reportée au 1er JO suivant. Un minimum de 12 JC est appliqué s'il y a moins de 12 JC entre la date de remise et la date d'échéance.

³ Avec un minimum de 2 JO entre la date de traitement et la date d'échéance.

⁴ Si la date d'échéance tombe un jour non ouvré, elle est reportée au 1er JO suivant.

Cartographie des zones européennes



- Pays de la zone Euro
- Pays de l'Union Européenne (U.E.)
- Pays de l'Espace Économique Européen (EEE)
- Pays de la zone SEPA
(Single Euro Payments Area)

Le Royaume Uni ne fait plus partie de l'UE depuis le 1^{er} février 2020 mais reste pays membre de la zone SEPA.

Monaco, Andorre et le Vatican utilisent l'euro comme monnaie nationale mais ne font pas partie des pays de la zone euro.

Le Vatican et Andorre ont intégré la zone SEPA au 01/03/2019.



Résoudre un litige

Si aucune solution amiable n'a pu être trouvée, le Client a la possibilité de faire appel au Service Client qui s'efforcera de trouver la meilleure solution à son différend, en contactant le Service Qualité Relations Clients de la Caisse régionale :

- par courrier postal à l'adresse suivante : la Garde, Route de Paris, 44494 Nantes CEDEX 9 ;
- par courriel à servicerelationsclients@ca-atlantique-vendee.fr ;
- ou en téléphonant au 09 693 693 15 (appel non surtaxé) du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00 (appel non surtaxé).

L'agence ou le Service Client accusera réception de la réclamation dans les 10 jours et apportera une réponse au Client dans un délai de 2 mois au plus tard. Toutefois, lorsque la réclamation porte, conformément à la réglementation, sur :

- les frais ou réductions pour l'usage d'un instrument de paiement ;
- le régime applicable aux instruments de paiement autres que le chèque ;
- les services de paiement ;
- les prestataires de services de paiement.

le Service Client répond au Client, sur support papier ou autre support durable convenu avec le Client dans les 15 jours ouvrables suivant la réception de la réclamation. Si exceptionnellement une réponse ne peut être apportée dans un délai de 15 jours pour des raisons échappant au contrôle de la Caisse régionale, celle-ci envoie une réponse d'attente motivant le délai complémentaire nécessaire et précisant la date ultime à laquelle le Client recevra une réponse définitive. Cette réponse définitive doit, quoi qu'il arrive, lui être adressée dans les 35 jours ouvrables suivant la réception de la réclamation.

Si le litige porte sur un produit financier et que la réponse du Service Client ne satisfait pas le Client, celui-ci peut saisir le médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) :

- par écrit (Médiateur AMF - Autorité des Marchés Financiers, 17 place de la Bourse, 75082 PARIS Cedex 02) ;
- ou par internet (formulaire de demande de médiation disponible sur le site internet de l'AMF - Rubrique du Médiateur à l'adresse suivante : www.amf-france.org).



www.ca-atlantique-vendee.fr

Document informatif à vocation non publicitaire

Édité par la Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel Atlantique Vendée - Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit - 440 242 469 RCS Nantes - Société de courtage d'assurance immatriculée auprès du Registre des intermédiaires en assurance ORIAS, sous le n° 07 023 954 - N° TVA FR 57 440 242 469 - Route de Paris (Nantes).

Agréée et contrôlée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution : 4 place de Budapest 75436 Paris.

Contrôlée par Crédit Agricole S.A. : 12 Place des Etats-Unis 92127 Montrouge Cedex.

Contrôlée par la Banque Centrale Européenne (Kaiser strasse 29-60311 Francfort sur le Main Allemagne).

Contrôlée par l'Autorité des Marchés Financiers : 17 place de la Bourse - 75082 Paris cedex 02 Communication - 01/2023 - Réf. 7716